

Fin de cavale pour le génocidaire Kabuga

L'homme d'affaires, l'un des grands responsables de la tragédie du Rwanda, a été arrêté samedi, à Asnières

RÉCIT

LA HAYE, JOHANNESBURG -
correspondants

Sur seul nom ne fera plus trembler. Aucune mort mystérieuse et violente ne frappera ceux ou celles lancés à sa poursuite. Nulle théorie sur les protections secrètes dont il a, ou pas, bénéficié, ne pourra plus fleurir. Félicien Kabuga, recherché pour son rôle central dans le génocide commis au Rwanda, d'avril à juillet 1994, n'est plus qu'un petit homme en mauvaise santé de 84 ans, qui vivait sous une identité d'emprunt et a été arrêté dans un appartement à Asnières (Hauts-de-Seine), samedi 16 mai, au terme de vingt-six ans de cavale et de deux mois de confinement en France. Le vieillard a, d'une certaine façon, été trahi par ce qu'il ne pouvait ni corrompre ni effrayer : le temps, mais aussi le Covid-19, qui l'a obligé à rester confiné dans son immeuble, de peur d'être contaminé. Et, au final, un regain d'intérêt pour sa personne.

L'homme d'affaires rwandais était établi en France « depuis plusieurs années », sous une identité d'emprunt, selon une source judiciaire à La Haye. Il était jusqu'ici l'un des derniers grands responsables du génocide rwandais encore en liberté, et en vie. En tant que « financier du génocide », il était aussi le plus recherché. Dans les prochains jours, une audience devrait se tenir devant la chambre des mises en accusation à Paris. Félicien Kabuga aura la possibilité de contester son arrestation. Il devrait être ensuite transféré à la prison du « Mécanisme » à La Haye, la juridiction chargée des dossiers dits « résiduels » des tribunaux pénaux internationaux, comme le TPIR (en charge des acteurs du génocide rwandais) qui était établi à Arusha, en Tanzanie, et a fermé ses portes en 2015.

Lors de sa première comparution, il dira s'il plaide coupable ou non coupable. Mais décidera-t-il ensuite de lever le voile sur les complicités dont il a bénéficié



Des photos des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda de 1994, au Mémorial du génocide de Kigali, en avril 2019. BEN CURTIS/AP

pendant deux décennies ? « Cette arrestation ramène à la surface bien des questions demeurées sans réponse depuis vingt-six ans, estime le spécialiste du Rwanda et expert du TPIR, le sociologue André Guichaoua. L'évacuation de douze membres de la famille Kabuga par l'ambassade de France à Kigali le 12 avril 1994, son séjour en Europe à partir de juillet 2007 avec son genre pour y être hospitalisé et opéré pendant plus d'un mois, ses déménagements entre l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et peut-être la Suisse au moins jusqu'en novembre, sans qu'apparemment aucun pays ne souhaita récupérer cet hôte encombrant. » Comme tous les procès devant la justice internationale, celui-là devrait durer plusieurs années.

Un « rêve » de procureur
« Chaque procureur [du TPIR] a rêvé d'avoir Kabuga, constate Thierry Cruvellier, qui a suivi les procès et les enquêtes de ce tribunal en Tanzanie. Ce rêve, c'est aussi celui qui a échappé jusqu'ici à tous les procureurs de juridictions consacrées aux grands crimes de masse : toucher les financiers. » Le rôle de Félicien Kabuga dans le « crime des crimes », qui a provoqué la mort de 800 000 personnes, était sans doute plus large encore que cette fonction. En tant que membre de la nomenclature du pouvoir hutu de l'époque, il a noué, dès les années 1980, des alliances au plus haut du pouvoir du président Juvénal Habyarimana, grâce à son entourage et aux mariages de ses enfants. Une de ses filles avait épousé Jean-Pierre, le premier fils du couple Habyarimana ; une autre, l'un des hauts responsables du groupe de militaires Interahamwe. L'une de ses sœurs était la conjointe du ministre du plan, Augustin Ndirabwire, qui a joué un rôle important dans le génocide.

Pas autant, toutefois, que celui de son beau-père. Félicien Kabuga, fils de paysans pauvres du nord du Rwanda, a peut-être commencé dans la vie « en vendant des paniers », comme l'affirmait l'une de ses filles lors d'un témoignage au TPIR. Après le colportage, il avait

étendu dans ce cas ses activités avec succès au thé, au commerce de gros, puis à l'import-export, nouant des liens politiques au plus haut de l'Etat. Il a ensuite joué un rôle de premier plan dans la radicalisation du pouvoir, puis dans le détournement de fonds publics en vue de la préparation des massacres, et, enfin, des tentatives pour reprendre le pouvoir par les armes au Rwanda. Il était visé par un mandat d'arrêt émis par le TPIR depuis 1997. Le département d'Etat américain avait offert, depuis 2002, une récompense de 5 millions de dollars (4,6 millions d'euros), pour toute information permettant son arrestation. Pour avoir tenté de l'attirer dans un piège et de toucher le pactole, une personne au moins, un journaliste affairiste, a été tué au Kenya. Inversement, payer sa protection auprès de responsables a dû être extrêmement coûteux, d'autant que Félicien Kabuga était aussi fiché par Interpol. Mais l'homme d'affaires, sans doute fort riche, avait toujours échappé de justesse à ses poursuivants. Des protections lui ont permis d'y échapper pendant longtemps au Kenya, avant que sa cavale ne le mène en Europe et, finalement, en France. Puis « tout s'est accéléré il y a deux mois », indique, à Paris, l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH).

C'est, selon des sources concordantes, le suivi par le biais de leurs téléphones portables des mouvements de ses enfants qui a permis aux enquêteurs d'identifier un immeuble banal, à Asnières, vers lequel tous semblaient converger. Thierry Cruvellier, observateur de longue date de la justice du génocide, sur laquelle il a écrit l'ouvrage

C'est par le suivi des téléphones des enfants de Kabuga que les enquêteurs ont identifié un immeuble banal, à Asnières

de référence (*Le Tribunal des vaincus*, Calmann Lévy, 2006), note : « Depuis quelques années, Kabuga n'était plus du tout dans le radar. Il a fallu que l'année passée, le procureur [du Mécanisme], Serge Brammertz, remette l'accent sur lui pour que les recherches reprennent. Et en réactivant ce dossier froid, il semble qu'il a été localisé, au fond, avec des moyens très simples. »

Dans le passé, cela n'avait pas été suffisant. Fin novembre 1999, une vingtaine d'hommes de la brigade antiterroriste enfonçaient, à l'aube, la porte d'un petit appartement du 13^e arrondissement de Paris. Ils y trouvaient l'un de ses fils. Des documents étaient saisis. Dans la foulée, les comptes de cinq des treize enfants de l'homme d'affaires avaient été gelés, ainsi que celui du couple Kabuga. Augustin Ndirabwire, son gendre, qui disposait d'amitiés solides au Quai d'Orsay, avait été alerté et s'était envolé quelques jours plus tôt vers Libreville.

Il ne sera finalement arrêté qu'en 2007 en Allemagne, près de Francfort, alors qu'il y organisait en secret une opération chirurgicale que devait subir son beau-père. M. Kabuga avait alors échappé aux agents de la police allemande et à ceux du TPIR. Mais entre des protecteurs « toujours plus gourmands », et la détermination de Carla Del Ponte, sa cavale était devenue plus compliquée. Sa reddition auprès du TPIR avait même été annoncée. A tort. Sa dernière arrestation ratée remontait à Noël 2018. Lors du décès de son épouse, en Belgique, les enquêteurs du Mécanisme s'étaient déguisés, espérant repérer le fugitif dans le cortège. Ils avaient été rapidement débusqués. Encore un échec.

La cavale de l'homme d'affaires, longtemps, semble avoir été protégée au plus haut niveau, notamment au Kenya, où le président de l'époque, Daniel arap Moi, était un allié. Le pouvoir rwandais utilisait d'ailleurs, à l'aube du génocide, le Kenya pour y acheminer des machettes – 581 tonnes dans l'année précédant les massacres –, avec Kabuga en artisan de cette activité. Lorsque commencent les

Lors du décès de son épouse, en Belgique, les enquêteurs s'étaient déguisés, espérant repérer le fugitif dans le cortège. Encore un échec

tueries, dans la nuit du 6 avril 1994, l'homme d'affaires est à la manœuvre au Rwanda. Installé à Gisenyi, dans le nord du pays, il prend part à la création du Fonds de défense nationale (FDN), un organe au cœur de la machine génocidaire. L'entrepreneur contrôle les comptes des entreprises d'Etat, dont les recettes seront directement allouées aux « frais de restauration » des tueurs ou à l'achat d'armes, et serviront de trésor de guerre. Le FDN se consacre aussi à ce qu'on appellerait aujourd'hui « la narration » des massacres en cours. Déjà, en 1993, constatant que la mobilisation de la population pour effectuer des massacres s'effectuait d'autant mieux qu'on l'accompagne de chansons et de plaisanteries scabreuses, l'idée était venue de créer une radio à l'ambiance musicale déchaînée : la Radio-télévision libre des Mille Collines (RTL), dont Félicien Kabuga est l'un des fondateurs et principaux responsables.

Lorsque le régime s'effondre devant l'avancée de la rébellion tutsi, qui mettra fin aux massacres, le « financier » s'envole vers la Suisse, n'y obtient pas l'asile, et est expulsé vers le Zaïre de Mobutu, autre vieil allié. C'est sur le territoire de la future République démocratique du Congo (RDC) que se réorganisent les génocidaires, noyés dans une foule de civils massés dans des camps le long de la frontière avec le Rwanda. L'ambiance est terrible. Une épidémie de choléra s'y déclare. Félicien Kabuga préfère s'envoler vers le Kenya, sans doute avec une fortune conséquente. Il est loin d'avoir abandonné le combat.

Dans les années 2000, une rébellion hutu se réorganise dans l'est de la RDC pour revenir au Rwanda « terminer le travail », c'est-à-dire achever d'exterminer les Tutsi. Les rebelles se dispersent sur un arc de plus d'un millier de kilomètres, vivent dans des zones reculées, exploitent des minerais, font des enfants. De loin, ils ressemblent aux combattants perdus d'une guerre terminée. En réalité, une coordination unit leurs mouvements. Depuis le Kenya, de jeunes combattants rejoignent même « la forêt », comme ils disent. Certains viennent du quartier de Kayole, à Nairobi, où s'est organisée une communauté de Rwandais hutu. Une de nos sources, originaire de ce milieu, détaillait alors l'organisation de l'aide aux combattants dans la lointaine forêt congolaise.

Guerre sans fin, sans pardon

Des camions de marchandises étaient affrétés dans la capitale kenyane, chargés de biens et de jeunes hommes. Ils prenaient la direction du sud, descendaient à travers la Tanzanie, passaient en Zambie, où ils trouvaient d'autres groupes prorebelles installés en Afrique australe, puis contournaient la pointe sud du lac Tanganyika pour se diriger vers les Kivu, dans l'est de la RDC. Un long voyage, et une logistique à toute épreuve. Au retour, les camions amenaient des sacs de minerai, notamment de coltan, dont les prix avaient alors flambé.

La figure tutélaire qui organisait alors ces trafics, dont la programmation se discutait dans des villas cossues de Nairobi, notamment dans le complexe résidentiel de Runda, n'était autre que Félicien Kabuga. Plus de dix ans après la fin du génocide, alors que beaucoup de responsables du régime de 1994 avaient été arrêtés, vivaient dans la clandestinité ou étaient morts sous des identités d'emprunt, Félicien Kabuga continuait de participer à cette guerre sans fin, sans pardon, sans autre espoir que celui de reprendre le contrôle du Rwanda, les armes à la main. L'homme du génocide total. ■

STÉPHANIE MAUPAS
ET JEAN-PHILIPPE RÉMY

LE PROFIL



Félicien Kabuga

Félicien Kabuga, 84 ans, fut l'une des pièces maîtresses du génocide des Tutsi, au Rwanda, en 1994, en mettant sa fortune et ses réseaux au service du financement des tueries, selon l'acte d'accusation. Son entrée dans le sérail fut définitivement scellée lorsque, en 1993, une de ses filles épousa le fils aîné du président Juvénal Habyarimana. Il crée le Fonds de défense nationale, qui devait servir à l'achat d'armes, notamment de machettes, pour les milices hutu Interahamwe. Félicien Kabuga était par ailleurs président du Comité d'initiative de la tristement célèbre Radio-télévision libre des Mille Collines qui propagait l'idéologie hutu extrémiste et des discours d'incitation à la haine contre les Tutsi. Il est également accusé d'avoir directement supervisé les massacres commis par les Interahamwe de Gisenyi (nord-ouest) et de Kimironko, un quartier de Kigali. En 1994, il était réputé l'homme le plus riche de son pays. Sa réussite était telle qu'un paysan aisé était surnommé « Kabuga ».